



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 1**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_156-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celine GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur William BRUN, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : Michel JOUBERT

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'au début de chacune de ses séances, l'assemblée délibérante nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

En vertu de l'article L.5211-1 du CGCT, ces dispositions sont pleinement applicables aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

Un membre du Conseil communautaire est invité à se présenter pour remplir les fonctions de secrétaire de séance du Conseil communautaire du jeudi 22 juin 2023.

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret à cette nomination comme le permet l'article L 2121-21, dernier alinéa du CGCT,
- NOMME Madame Marielle ROCHER pour remplir les fonctions.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par : Michel  
JOUBERT  
Date : 27/06/2023  
Qualité :  
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 10**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_165-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Service Vélo-en-Velay - modification des Conditions d'Utilisation (CGAU)

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_165-DE

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

Dans le cadre de sa politique de mobilité durable, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a mis en place deux services :

**1- le service stationnement vélo** dont vous trouverez, ci-joint, le règlement.

Il est nécessaire de modifier les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation qui prévoient, article 6, que la caution pour l'accès aux consignes peut être payée par empreinte bancaire ou chèque.

Aujourd'hui, seul le paiement par chèque est accepté.

Il est également nécessaire de compléter l'article 8 – Sécurité des CGAU comme suit :

- Il est interdit de laisser la batterie dans les consignes collectives et individuelles ; l'usager est le seul responsable de son vélo.

**2- le service location vélo** dont vous trouverez, ci-joint, le règlement.

Il est nécessaire d'ajuster, au fur et à mesure des situations rencontrées, le règlement du service.

Aujourd'hui, il vous est proposé de :

- compléter l'article 14 « Droits de la Communauté d'agglomération » point V et l'annexe n° 2 aux CGAU,
- de modifier les tarifs des réparations et du remplacement des pièces et accessoires des vélos.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE les modifications des CGAU des services de stationnement vélo sécurisé et location vélo ainsi que les règlements de ces deux services applicables au 1<sup>er</sup> juillet 2023,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par Michel  
JOUBERT  
Date 27/06/2023  
Qualité :  
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 11**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_166-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite modifier la grille tarifaire des transports pour l'année scolaire 2023/2024 :

- 1- Augmenter l'abonnement « Jeune » de 20,00 € à **21,00 €** le mois, de 60,00 € à **63,00 €** le trimestre et le Pass-annuel de 180,00 € à **185,00 €**.
- 2- Augmenter l'abonnement mensuel Oûra TER + TUDIP, pour les moins de 26 ans, de 16,00 € à **16,80 €** et de 27,20 € à **28,00 €** pour les plus de 26 ans.
- 3- Augmenter l'abonnement « Actif » de 34,00 € à **35,00 €** pour le mensuel, 102,00 € à **105,00 €** pour le trimestriel et le Pass-annuel de 326,00 € à **340,00 €**.
- 4- Augmenter l'abonnement Senior de 17,00 € à **18,00 €** pour le mensuel, de 51,00 € à **54,00 €** pour le trimestriel et de 163,00 € à **173,00 €** pour le Pass-annuel.
- 5- Créer un abonnement « **Senior +** » destiné aux personnes de plus de 80 ans, dont le coût serait égal à 50 % de l'abonnement Sénior, soit pour le mensuel **9,00 €**, pour le trimestriel **27,00 €** et **86,00 €** pour le Pass-annuel.
- 6- Augmenter l'abonnement « Accès » de 10,00 € à **11,00 €** pour le mensuel, de 30,00 € à **33,00 €** pour le trimestriel et de 90,00 € à **99,00 €** pour le Pass-annuel.
- 7- Fixer le tarif pour un duplicata de carte de transport Oûra à **8,00 €** et l'étui protecteur de carte à **1,50 €**.
- 8- Appliquer le tarif de **15,00 €** pour tout duplicata de carte de la Région et de mettre en place un abonnement annuel à **225,00 €** payables à l'inscription pour tout utilisateur des lignes gérées par la Région.
- 9 – Augmenter la billetterie de groupe de 0,90 € à **1,00 €**.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE la grille tarifaire, ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 :

Titres	Tarifs 2022/2023	Projets de tarifs 2023/2024
<b>Tickets</b>		
Ticket unité	1,50 €	1,50 €
Carnet de 10 tickets	12,00 €	12,00 €
<b>Abonnement primaire (de la maternelle au CM2)</b>		
Mensuel	11,00 €	11,00 €
Trimestriel	33,00 €	33,00 €
Annuel	99,00 €	99,00 €

Abonnement jeune (de la 6ème à – de 21 ans*) * au-delà sur justificatif étudiant		
Mensuel	20,00 €	21,00 €
Trimestriel	60,00 €	63,00 €
Annuel	180,00 €	185,00 €

Abonnement sur les lignes de la Région, tout type de public		225,00 € payables en une fois à l'inscription.
---	--	--

Mensuel Oûra TER + TUDIP (moins de 26 ans)	16,00 €	16,80 €
--	---------	---------

Abonnement Actif (de 21 à 62 ans)		
Mensuel	34,00 €	35,00 €
Trimestriel	102,00 €	105,00 €
Annuel	326,00 €	340,00 €

Mensuel Oûra tout public TER + TUDIP (plus de 26 ans)	27,20 €	28,00 €
---	---------	---------

Abonnement Senior (+ de 62 ans)		
Mensuel	17,00 €	18,00 €
Trimestriel	51,00 €	54,00 €
Annuel	163,00 €	173,00 €

Abonnement Senior + (+ de 80 ans)		
Mensuel		9,00 €
Trimestriel		27,00 €
Annuel		86,00 €

Abonnement Accès (demandeur d'emploi, bénéficiaire de la CSS, AME, personne de + 65 ans bénéficiaire de l'allocation supplémentaire)		
Mensuel	10,00 €	11,00 €
Trimestriel	30,00 €	33,00 €
Annuel	90,00 €	99,00 €

Carte d'abonnement	5,00 €	5,00 €
Duplicata		8,00 €
Etui protecteur de carte		1,50 €

Billetterie de groupe	0,90 €	1,00 €
Primo délivrance carte Oûra, validité 5 ans	5,00 €	5,00 €
Renouvellement carte Oûra (à l'issue de la date de validité)	5,00 €	5,00 €
Reconstitution carte Oûra (en cas de vol, perte, détérioration manifeste)	8,00 €	8,00 €
Reconstitution carte Oûra (en cas de dysfonctionnement technique sans dégradation manifeste)	Gratuit	Gratuit
Duplicata carte lignes de la Région		15,00 €

Transport collectif pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR) / TAD	1,50 € par trajet soit 3 € l'aller-retour	1,50 € par trajet soit 3 € l'aller-retour
---	---	---

Gratuité	<p>Enfants de moins de 4 ans.  Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, gardes municipaux en service et en uniforme.  Agents de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale.  Une carte gratuite "Laissez-passer Senior" pour les personnes âgées de plus de 75 ans, titulaires d'un abonnement, pour se faire accompagner par un tiers sur le réseau.  Accompagnateur d'une personne PMR.  Toute personne munie d'un ticket des parkings à la barrière du Pôle intermodal durant la période de stationnement.  Classes CHAM.</p>
----------	---

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par : Michel  
Joubert  
Président de la Communauté  
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 27/06/2023

Qualité :  
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_167-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 12**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

<b>Objet :</b>	Convention entre la Région Auvergne Rhône-Alpes d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'organisation du service de transport routier scolaire n° PS62 : Saint Préjet-d'Allier - Saugues. Avenant n°2 : Prolongation de la validité jusqu'au 31 août 2024.
----------------	--

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La convention conclue le 1<sup>er</sup> août 2018 entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'organisation du service de transport routier scolaire n° PS62 entre les communes de Saint-Préjet-d'Allier et Saugues a pris fin le 31 août 2022.

Cette convention définit les compétences et responsabilités que la Région Auvergne Rhône-Alpes délègue à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour l'organisation du service ainsi que les modalités financières.

La gestion de ce service a été confiée à la Communauté d'agglomération dans la mesure où ce service scolaire transporte quasi exclusivement des élèves domiciliés sur son ressort territorial mais inscrits dans un établissement scolaire situé hors de ce périmètre, y compris dans le respect de la carte scolaire.

Dans l'attente d'une convention de réciprocité entre les deux Autorités Organisatrices de la Mobilité qui englobera la pluralité des subventions régionales versées au titre de la mobilité, il est nécessaire de prolonger la validité de cette convention de 2 ans jusqu'au 31 août 2024 et d'inclure ainsi les deux prochaines années scolaires : 2022-2023 et 2023-2024.

Le montant de la contribution annuelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes correspond au coût TTC du service, déduction faite des recettes tarifaires TTC encaissées par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay auprès des familles.

Pour 2022-2023, le montant de la contribution régionale est estimé à 19 728 € TTC.  
Pour 2023-2024, le montant de la contribution régionale est estimé à 21 701 € TTC.  
Ces montants constituent des plafonds.

L'avenant n°2 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et prolonge la validité de cette convention jusqu'au 31 août 2024.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant n°2 à la convention entre la région Auvergne Rhône-Alpes et la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay pour une prolongation de la validité jusqu'au 31 août 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à signer cet avenant et, de façon plus générale, à signer tout document relatif à cette convention et aux modalités financières qui en découlent.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_167-DE



Le Président de la Communauté  
d'agglomération du Puy-en-Velay,  
Signé par Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_168-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 13**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

<b>Objet :</b>	Convention entre la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Com du Puy-en-Velay et la Communauté de Communes des Rives du Haut-Allier pour l'organisation du service de transport routier scolaire n° PS25 : Saint Pal de Senouire - La Chaise-Dieu. Avenant n°1 : Prolongation de la validité jusqu'au 31 août 2024.
----------------	--

Rapporteur : Jean-Paul BRINGER

La convention tripartite conclue le 20 décembre 2021 entre la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier pour l'organisation du service de transport routier scolaire n° PS25 entre les communes de Saint-Pal de Sénouire et La Chaise-Dieu a pris fin le 31 août 2022.

Cette convention définit les compétences, responsabilités et modalités financières que la Région Auvergne Rhône-Alpes délègue à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay nommée pour l'occasion, Autorité Organisatrice de second rang (AO2) dans les conditions prévues à l'article L1111-9 du Code des Transports, pour l'organisation du service PS25.

La Communauté de communes des Rives du Haut-Allier, coordinatrice, enregistre les inscriptions des élèves de Saint-Pal de Sénouire et les transmet à l'AO2.

Dans l'attente d'une convention de réciprocité entre les Autorités Organisatrices de la Mobilité qui englobera la pluralité des subventions régionales versées au titre de la mobilité, il est nécessaire de prolonger la validité de cette convention de 2 ans jusqu'au 31 août 2024 et d'inclure ainsi les deux prochaines années scolaires : 2022-2023 et 2023-2024.

Le montant de la contribution annuelle de la Région Auvergne Rhône-Alpes est calculée au prorata du nombre d'élèves domiciliés sur le périmètre régional par rapport au nombre total d'élèves inscrits. Ce prorata s'applique sur le coût annuel H.T du service pris en charge par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.

Pour 2022-2023, le montant de la contribution régionale est estimé à 9 815 € H.T.  
Pour 2023-2024, le montant de la contribution régionale est estimé à 10 800 € H.T.  
Ces montants constituent des plafonds.

L'avenant n°1 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2022 et prolonge la validité de cette convention jusqu'au 31 août 2024.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'avenant n°1 à la convention tripartite entre la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et la communauté de communes des Rives du Haut-Allier pour une prolongation de la validité jusqu'au 31 août 2024,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à signer cet avenant et, de façon plus générale, à signer tout document relatif à cette convention et aux modalités financières qui en découlent.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_168-DE



Signé par Michel  
Joubert, le 22/06/2023

JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_169-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 14**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Signature d'une convention judiciaire d'intérêt public

Rapporteur : Michel JOUBERT

La Communauté d'agglomération est compétente en matière d'assainissement des eaux usées. Elle gère ainsi la station d'épuration de Pralhac, située sur la commune de Loudes.

En novembre 2019, la Communauté d'agglomération a autorisé, par arrêté, la société Sabarot Wassner a déversé ses eaux usées sous réserve du respect d'un certain nombre de prescriptions et d'une convention de déversement.

La société s'est agrandie en 2020 et a modifié son activité. Cela a entraîné le rejet d'une quantité plus importante qu'initialement prévue d'eaux industrielles dans le réseau.

En 2021, la Communauté d'agglomération a constaté le risque de saturation de la station d'épuration de Fontannes. Elle a donc détourné les eaux vers la station de Pralhac. Cependant cette station s'est également retrouvée à saturation, ce qui a engendré des pollutions dans la rivière du Say.

Suite à cette pollution, La Communauté d'agglomération a abrogé l'arrêté autorisant la société Sabarot Wassner à rejeter ses eaux industrielles dans le réseau.

En parallèle, la Préfecture de Haute-Loire a pris un arrêté prescrivant des mesures permettant d'assurer le bon fonctionnement de l'installation et évitant à l'avenir la pollution du ruisseau du Say.

L'OFB (Office Français de la Biodiversité) a mené une enquête sur la pollution du Say. Il a constaté que, suite aux mesures prises par la Communauté d'agglomération, la pollution avait pris fin.

Pour autant, cette enquête n'exonère pas totalement la Communauté d'agglomération en tant que gestionnaire de la station.

La Vice-Procureure de la République a proposé à la Communauté d'agglomération la signature d'une convention judiciaire d'intérêt public en vue de mettre fin à la procédure en cours.

Cette convention impose ainsi la prise d'un certain nombre de mesures en vue de mettre fin de manière pérenne et durable aux risques de pollution du Say et en vue d'un retour à l'état antérieur du cours d'eau. Elle prévoit également une indemnisation des préjudices subis par les riverains et les pêcheurs par le versement à l'association « les amis de Pralhac » d'une somme de 5 000 €, à l'association « Fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique de la Haute-Loire » d'une somme de 11 100 €.

Elle prévoit par ailleurs le versement d'une amende au Trésor public d'un montant de 5 000 €.

Il est à noter que cette convention ne peut être rendue publique dans l'immédiat, pour des raisons d'instruction du dossier.

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les éléments de la convention judiciaire d'intérêt public précisés ci-avant,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention ainsi que tous les documents y afférent.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_169-DE



Signé par Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :  
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_170-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 15**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

<b>Objet :</b>	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours pour l'Assainissement à la commune de Sembadel - Le Bourg	ID : 043-200073419-20230627-DEL_CC2023_170-DE
----------------	--	---

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération et notamment les dispositions incluant la Commune de Sembadel, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière d'eau potable et d'assainissement (article L5216- 5 VI),

Vu la délibération n°16 du 10 décembre 2021 portant sur les extensions de réseaux d'eau et d'assainissement : constructions nouvelles, et leur financement,

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite créer une extension de son réseau d'eau potable et une extension de son réseau d'assainissement dans le Bourg de Sembadel et que dans ce cadre, il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Sembadel pour la part eau potable et pour la part assainissement,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 20 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 20%
<b>Eau Potable</b> : 6 000,00 €	-	6 000,00 €	1 200,00 €
<b>Assainissement</b> : 6 000,00 €	-	6 000,00 €	1 200,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune de Sembadel en vue de participer au financement de l'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement, de 20 % du coût des travaux supportés par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à :
  - Eau Potable : 1 200,00 € HT,
  - Assainissement : 1 200,00 € HT.
- APPROUVE le versement d'un fonds de concours par la commune de Sembadel à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_170-DE



Le Président de la Communauté  
d'agglomération du Puy-en-Velay,  
Signé par Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 16**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_171-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de conseillers en exercice :  
96

Date de publication en ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours à la commune de Loudes - Rue du Breuil

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_171-DE

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Loudes, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay souhaite renouveler un réseau unitaire d'eaux usées et d'eaux pluviales, rue du Breuil et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Loudes pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50 %
11 000,00	-	11 000,00	5 500,00

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Loudes à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune de Loudes en vue de participer au financement du renouvellement d'un réseau unitaire, pour la part d'eaux pluviales de 50 % du coût des travaux eaux pluviales supportés par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 5 500,00 euros,
- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Loudes à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer que tout acte afférant à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay,

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le 22/06/2023  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_171-DE



Signé par : Michel  
JOUBERT  
Date : 27/06/2023  
Qualité :  
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023

**Délibération n° 17**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_172-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de conseillers en exercice :  
96

Date de publication en ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

<b>Objet :</b>	Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours à la commune de Chomelix - Le Bourg	ID : 043-200073419-20230627-DEL_CC2023_172-DE
----------------	--	---

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Chomelix, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite créer un réseau d'eaux pluviales, au Bourg et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Chomelix pour la création du réseau d'eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
10 000,00 €	-	10 000,00 €	5 000,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Chomelix à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune de Chomelix en vue de participer au financement de la création d'un réseau d'eaux pluviales de 50 % du coût des travaux supportés par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 5 000,00 euros,
- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Chomelix à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_172-DE



Signé par Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :  
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_173-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023

**Délibération n° 18**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de conseillers en exercice :  
96

Date de publication en ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Direction de l'eau et de l'Assainissement : demande d'un fonds de concours à la commune de Blavozy - Chemin des Combes

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_173-DE

Rapporteur : Roland GOBET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5216-5 VI,

Vu les Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et notamment les dispositions incluant la Commune de Blavozy, comme l'une de ses communes membres, rendant la Communauté d'agglomération compétente en matière de Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (article L5216-5 VI),

Considérant que la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, souhaite restructurer le réseau d'eaux pluviales, Chemin des Combes et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la commune de Blavozy pour la part eaux pluviales,

Le fonds de concours a pour objet la réalisation d'un équipement. La participation financière de la commune sera de 50 % après subvention.

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-joint :

Montant HT prévisionnel retenu pour les travaux	Montant des subventions attendues	Restant prévisionnel à la charge de la Communauté d'Agglomération	Montant prévisionnel du fonds de concours 50%
3 000,00 €	-	3 000,00 €	1 500,00 €

Le montant réel définitif du fonds de concours sera calculé, en fonction du montant des dépenses réelles y compris révision, et des subventions éventuellement perçues par la Communauté d'agglomération.

Une convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Blavozy à la Communauté d'agglomération est donc proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE de demander un fonds de concours à la Commune de Blavozy en vue de participer au financement de la restructuration d'un réseau d'eaux pluviales, de 50 % du coût des travaux supportés par la Communauté d'agglomération. Au regard du montant prévisionnel des travaux, le fonds de concours est estimé à 1 500 €,
- APPROUVE la convention relative au versement d'un fonds de concours par la commune de Blavozy à la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette demande.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 27/06/2023  
Reçu en préfecture le 27/06/2023  
Publié le  
ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_173-DE



Signé par Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :  
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023

**Délibération n° 19**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_174-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Direction de l'Eau et de l'Assainissement - Commune du la parcelle C n°1455

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_174-DE

Rapporteur : Roland GOBET

La Direction de l'Eau et de l'Assainissement doit dans le cadre de la régularisation du périmètre de protection immédiat du captage de Mazel sur la commune du Brignon, acquérir soit à l'amiable soit par voie d'expropriation une parcelle concernée par la déclaration d'utilité publique du captage de Mazel instituant les périmètres de protection autour dudit captage.

Cette acquisition est proposée aux conditions suivantes :

- Parcelle section C N°1455 (issue de la division de la parcelle C N°1452), sise Louche commune du Brignon ;
- Propriétaire : Monsieur BAY Christian ;
- Surface : 578 m<sup>2</sup> ;
- Indemnité principale : 1 €/m<sup>2</sup> soit 578 x 1 = 578 €.

Le montant de l'indemnité globale s'élève à la somme de : 578,00 Euros.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Mobilité Eau et Environnement du 08/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE l'acquisition de la parcelle C N°1455 (578 m<sup>2</sup>) appartenant à Monsieur BAY Christian au prix de 578,00 €,
- APPROUVE la prise en charge des frais d'actes en sus liées à cette acquisition,
- AUTORISE Monsieur le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Le Président de la Communauté  
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel  
JOUBERT

Date 27/06/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_175-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 20**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la

Convocation :

vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de

conseillers

en exercice :

96

Date de

publication en

ligne :

27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

Rapporteur : Michel BEGON

ISATIS est une entreprise de vente en gros de produits laitiers et de produits frais. Déjà implantée sur la zone d'activités de Laprade, l'entreprise connaît une forte dynamique. Son dirigeant, Monsieur JOUHANNEL, souhaite construire un nouveau site sur la zone d'activités des Fangeas, ce qui lui permettra d'accéder facilement aux marchés de l'Ardèche, de la Lozère et du Puy de Dôme. L'objectif est de construire un bâtiment d'environ 600 m<sup>2</sup>.

La Communauté d'agglomération propose la cession du lot 12 d'environ 2 500 m<sup>2</sup> tel qu'indiqué au plan ci-joint. Le prix de cession est de 25 € HT/m<sup>2</sup>, supérieur à l'estimation de France Domaine du 16 septembre 2020, soit un montant global de cession de 62 500 € HT.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 05/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE la cession au profit de Monsieur JOUHANNEL Simon, ou à toute personne physique ou morale agissant pour son compte, du lot n°12 d'une surface de 2 500 m<sup>2</sup> sur la zone d'activités des Fangeas. La surface définitive sera établie après élaboration des opérations de bornage,
- APPROUVE cette transaction pour un montant global de 62 500 € HT, soit un prix de 25 € HT/m<sup>2</sup>, supérieur à l'estimation de France Domaine du 16 septembre 2020 frais en sus à la charge de l'acquéreur, somme à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement acquise,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération, ainsi que les actes qui en seraient la suite et la conséquence,
- APPLIQUE les conditions définies par les délibérations des Conseils Communautaires du 22 décembre 2015 et du 13 février 2018.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par : Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :  
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 21**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_176-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Commune de Polignac - ZA de Bleu : compensation foncière du GAEC de Marminhac

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_176-DE

Rapporteur : Michel BEGON

Par délibérations du 10 mars 2022 et du 15 décembre 2022, la Communauté d'agglomération a délibéré sur le principe d'une compensation, sous forme de rétrocession de parcelles au profit de Monsieur Benjamin COFFY dans le cadre de l'acquisition, par la SPL des parcelles concernées par le projet d'extension de la ZA de Bleu sur la commune de Polignac.

Afin de régulariser les actes afférents, il convient que cette rétrocession se fasse au profit des exploitants du GAEC de Marminhac.

la rétrocession porte sur les parcelles ci-après désignées :

Lieu-dit	Section	N°
BLEU	AE	0167
BLEU	AE	0169
LES AMBLISATS	AE	0176
LE FRAYSSE	AE	0202
LE FRAYSSE	AE	0203
LE FRAYSSE	AE	0210
BLEU	AE	0362
BLEU	AE	0161
LE FRAYSSE	AE	0211

Pour une surface totale de 5ha 39a 44ca au bénéfice des exploitants du GAEC de Marminhac, pour un montant de 19 700 € TTC.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- ACCEPTE le principe d'une compensation au profit des exploitants du GAEC de Marminhac ou ses représentants sous forme de rétrocession des parcelles telles que figurant dans le corps de la présente,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par Michel  
JOURBERT

Date 27/06/2023

Qualité :  
PRESIDENT

Délibération n°21 du 22/06/2023



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_177-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 22**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Modification de la convention régissant les aides à l'immobilier  
Département de la Haute-Loire

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_177-DE

Rapporteur : Michel BEGON

Par délibération du 15 décembre 2022, le Conseil communautaire avait décidé de reconduire un partenariat avec le Département de la Haute-Loire en ce qui concerne les aides à l'immobilier d'entreprises. Une convention avait été adoptée dans ce sens, incluant une délégation d'octroi et de versement des subventions au Département pour le compte de la Communauté d'agglomération.

Ainsi, les dispositifs d'aides à l'immobilier d'entreprises intitulés « Aide à l'immobilier d'entreprises d'au moins 250 m<sup>2</sup> », « Aide à l'hôtellerie de tourisme » et « Aide à l'hôtellerie de plein air de tourisme », déjà adoptés l'an dernier, permettront de mobiliser les financements de la Communauté d'agglomération et du Département tels que les annexes à la présente le décrivent.

Toutefois, le Département de la Haute-Loire a saisi la collectivité comme toutes les autres intercommunalités du département pour revoir une disposition de la convention nous liant. Il sollicite la collectivité pour que les aides à l'immobilier de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay soient directement attribuées et versées par elle, le Département montant et assurant l'instruction technique des dossiers pour son compte et le nôtre. Aussi, une nouvelle convention vous est proposée.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 05/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉLÈGUE au Département de la Haute-Loire la compétence intercommunale d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprises jusqu'au 30 juin 2025 dans les conditions énoncées aux dispositifs précités, et dans le strict cadre de la convention jointe en annexe,
- APPROUVE la convention portant délégation partielle d'aides à l'immobilier d'entreprises à conclure entre la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et le Département de Haute-Loire, jointe à la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par : Michel  
JOURBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :

PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_178-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 23**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

<b>Objet :</b>	Convention Publique d'Aménagement ZAC des Portes Occitanes Compte Rendu Annuel des Comptes (CRAC) pour l'exercice 2022	ID : 043-200073419-20230627-DEL_CC2023_178-DE
----------------	---	---

Rapporteur : Michel BEGON

La Convention Publique d'Aménagement (CPA) de la zone des Portes Occitanes, signée le 10 août 2004, a fait l'objet de 8 avenants.

Elle porte sur 11,6 ha à vocation d'activités de services et commerciales, dont 5,6 ha sur Le Puy-en-Velay sous forme d'une ZAC et 6 ha sur la commune de Vals-Près-Le-Puy dans le cadre d'un lotissement.

Il vous est proposé l'examen sommaire du Compte Rendu Annuel des Comptes 2022 lié à cette zone. L'avenant n°9 à la CPA est également présenté.

#### **Bilan 2022 :**

Au cours de l'année 2022, la SEM du VELAY a travaillé, en lien étroit avec un investisseur partenaire, sur une opération en fonds propres dont l'objectif est la construction et la commercialisation/exploitation d'un bâtiment mixte à vocation commerciale et tertiaire. Ce projet concerne la parcelle BS 438, d'une surface de 3 843 m<sup>2</sup>.

Sur le plan comptable, le bilan suivant peut être dressé :

- en dépenses, le montant total réalisé est de 4 163,61 € TTC comprenant 3 946,35 € de charges foncières, 0,20 € de frais financiers et divers, 217,06 € de rémunération de l'aménageur,
- pas de recettes.

L'année 2022 se solde par un résultat d'opération avant impact TVA déficitaire de 4 163,61 € TTC.

En cumulé depuis 2004, le solde de l'opération présente au 31 décembre 2022 un excédent de 54 386 € après impact TVA.

#### **Bilan prévisionnel 2023 :**

L'année 2023 devrait être consacrée à la poursuite de l'opération en fonds propre portée par la SEM du Velay et un investisseur partenaire. Les études d'avant projet ont démarré. Le permis de construire pourrait être déposé fin juin / début juillet. La pré-commercialisation devrait, quant à elle, débuter prochainement.

Comptablement, les prévisions 2023 sont les suivantes :

- 3 983,93 € TTC de dépenses, dont 2540 € de taxes foncières, 1200 € de travaux d'entretien d'espaces verts, 6 € de frais divers et 236,93 € de rémunération de l'aménageur,
- en recettes, le montant des produits divers s'élève à 9 337 € TTC et correspond au remboursement des taxes foncières 2020 par l'agglomération à la SEM.

L'année 2023 se solderait par un résultat d'opération positif de 5 353,08 €.

En cumulé depuis 2004, le solde de l'opération au 31/12/2023 devrait présenter un excédent de 59 739 € après impact TVA.

#### **Avenant n°9 à la La Convention Publique d'Aménagement (CPA) de la zone des Portes Occitanes :**

Un nouvel avenant à la CPA est nécessaire. Il porte sur 2 éléments :

- la durée de la concession prolongée par l'avenant n°8 doit être à nouveau prolongée de 2 ans afin de permettre la cession de la parcelle BS 438 et de réaliser la voirie de liaison entre le giratoire interne à la zone et le futur pont sur le RIOU,
- les incidences financières de cette prorogation avec un solde global d'exploitation au terme de l'opération qui passerait de 257 281 € à 253 439 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le compte-rendu de la CPA de la ZAC des Portes Occitanes 2022 et le prévisionnel 2023 ci-annexé,
- VALIDE le projet d'avenant à la Convention Publique d'Aménagement de la zone des Portes Occitanes ci-annexé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document afférent.

**VOTE : UNANIMITÉ**

**Pas de participation au vote : 9**

**Jérôme BAY, Michel BEGON, Gilles BOYER, Michel CHAPUIS, Michel FILERE, Michel JOUBERT, Sandra LOMBARDY, Patrick NAVARRE, Ginette VINCENT**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par :   
Michel  
JOUBERT

Date : 27/06/2023

Qualité :

PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_179-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023

**Délibération n° 24**

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Subventions aux organismes à vocation économique

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_179-DE

Rapporteur : Corinne BRINGER

Chaque année, la Communauté d'agglomération soutient le fonctionnement des organismes à vocation économique. Voici un tableau récapitulatif des demandes :

Structure	Objectifs	Subvention octroyée en 2022	Proposition 2023	Remarque
Office de Commerce et de l'Artisanat de la Communauté d'agglomération du Puy	Association représentative des commerçants de l'agglomération, Actions visant à la promotion de l'activité commerciale à l'échelle de la Communauté d'agglomération	50 000 €	50 000 €	Convention 2023 – 2024 – 2025 à venir
ESEPAC	Ecole Supérieure de l'Emballage et du Packaging qui forme annuellement 140 étudiants en licence pro et en master, Ecole à renommée internationale, dont l'objectif est d'étoffer à terme son offre de formation avec un master nouveau en collaboration avec l'IUT.	10 000 €	10 000 €	
UCAF(Université Clermont Auvergne Fondation)	L'UCAF a pour objectif de récolter des fonds en vue de contribuer au développement de la formation supérieure, de la recherche et de l'innovation scientifique et économique à partir de l'IUT du Puy-en-Velay, Action qui s'inscrit dans un partenariat avec le Conseil Départemental, également financeur.	25 000 €	25 000 €	Nouvelle convention annuelle à venir
	Soutien à la			

Initiatives Haute-Loire	création / reprise d'entreprises par la délivrance de prêts d'honneur et de garanties auprès des banques ainsi que la mise en place de parrainage, Cible : TPE principalement.	15 000 €		(année civile)
Réseau Entreprendre	Soutien à la création / reprise d'entreprises par la délivrance de prêts d'honneur et de garanties auprès des banques ainsi que la mise en place de parrainage, Cible : PME.	5 000 € maxi	5 000 € maxi	Convention tri-annuelle sur la période 2021-2023 en cours de validité
ADIE	association qui aide les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire à créer leur entreprise.	10 000 €	10 000 €	Convention 2023 – 2025 ci -annexée
La Brasserie du Digital (LB2D)	Fonctionnement du pôle numérique	83 500 €	83 500 €	Nouvelle convention annuelle
Agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises	Agence de développement économique Régionale dont l'objet est d'accompagner les entreprises dans leur phases de création, ou de développement au travers la promotion et la mise en oeuvre des dispositifs d'aides régionales et de faciliter l'installation d'entreprises nouvelles sur le territoire régional	20 000 €	20 000 €	convention pour la période 2022 – 2024 en cours de validité

Département de la Haute-Loire	Événement Heritech : événement qui vise à réunir annuellement au Puy-en-Velay l'ensemble des acteurs du numérique et du tourisme.	5 000 €	5 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>223 500 €</b>	<b>228 500 €</b>

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 12/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Développement économique du 05/06/2023

Le Conseil Communautaire :

- SOUTIENT les organismes à vocation économique tel que décrit dans le corps de la présente,
- ATTRIBUE les montants de subventions comme indiqués ci-dessous :

Structure	Subvention 2023	Délégué(s) communautaire(s) membre d'une association ou organisme ne prenant pas part au vote
Office de Commerce et de l'Artisanat de la Communauté d'agglomération du Puy	50 000 €	- Corinne BRINGER
ESEPAC	10 000 €	- Brigitte BENAT - Jean-François EXBRAYAT
UCAF(Université Clermont Auvergne Fondation)	25 000 €	- Brigitte BENAT
Initiatives Haute-Loire	20 000 €	- Corinne BRINGER
Réseau Entreprendre	5 000 € maxi	
ADIE	10 000 €	
La Brasserie du Digital (LB2D)	83 500 €	- Brigitte BENAT - Jean-Luc BORIE - Laurent WAUQUIEZ
Agence Auvergne Rhône-Alpes Entreprises	20 000 €	

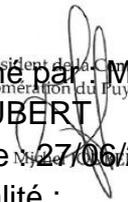
Département de la Haute-Loire	5 000 €	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">           Envoyé en préfecture le 27/06/2023            Reçu en préfecture le 27/06/2023            Publié le            ID : 043-200073419-20230627-DEL_CC2023_179-DE         </div>
<b>TOTAL</b>	<b>228 500 €</b>	

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents ci-annexés.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Signé le 22/06/2023,  
 Le Secrétaire de séance,  
 ROCHER Marielle,  
 Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

  
 Le Président de la Communauté  
 d'agglomération du Puy-en-Velay,  
**Signé par : Michel**  
**JOUBERT**  
 Date : 27/06/2023  
 Qualité :  
 PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du 22/06/2023**

**Délibération n° 25**

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_180-DE

L'an deux mille vingt trois, le vingt deux juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 16 juin  
2023

**Étaient présents :**

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Rémi BARBE, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Madame Annie BOUCHET, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPELLE, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Philippe MEYZONET, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
96

Date de  
publication  
en  
ligne :  
27/06/2023

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Annie BOUCHET, Monsieur Laurent DUPLOMB à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Madame Celline GACON à Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Cécile GALLIEN à Monsieur Grégory NOEL, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS à Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE à Monsieur Daniel JOUBERT, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Monsieur Jean Claude MOREL à Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Ginette VINCENT

**Absent(e)s :**

Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Isabelle SEON, Monsieur Olivier TEYSSIER

**Secrétaire de séance :** Marielle ROCHER

La séance a été levée à : 21 H 20

**Objet :** Avance remboursable au profit de la Brasserie du Digital :  
la convention

ID : 043-200073419-20230627-DEL\_CC2023\_180-DE

Rapporteur : Brigitte BENAT

Dans le cadre de l'animation de la Cité numérique du Pensio, «La Brasserie du Digital», occupe des espaces propriété de la collectivité. Cette association d'intérêt général a pour vocation de développer et de promouvoir l'économie numérique et le développement des usages du numérique pour tout type de publics, en étant un outil de collaboration avec tous les acteurs concernés : entreprises, intercommunalités, Région, Département, université d'Auvergne, ESEPA, les structures à vocation économique. Les locaux de la Brasserie du Digital ont ouvert au mois de juillet 2020.

Lors du Conseil Communautaire du 12 février 2020 et pour permettre de disposer de fonds pour le démarrage de son activité, une avance remboursable de 90 000 € avait été décidée, avec une date limite de remboursement fixée au 30 octobre 2021.

Un premier avenant à la convention relative à cette avance remboursable est intervenu afin de fixer la date de validité de cette dernière au 30 octobre 2023.

Pour ne pas obérer substantiellement le fonctionnement de la structure et lui faciliter son développement, il vous est proposé que ce remboursement s'étale sur 10 ans, soit une somme de 9 000 € remboursée annuellement à compter de 2024.

Un avenant n°2 ci-annexé vous est proposé.

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE l'avenant n°2 ci-annexé à la convention relative à une avance remboursable au profit de la Brasserie du Digital d'un montant de 90 000 €,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à le signer.

**VOTE : UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**  
**Abstention : 1**  
**Laurent BERNARD**  
**Pas de participation au vote : 3**  
**Brigitte BENAT, Jean-luc BORIE, Laurent WAUQUIEZ**

Signé le 22/06/2023,  
Le Secrétaire de séance,  
ROCHER Marielle,  
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 22/06/2023

Signé par : Michel  
JOUBERT  
Date : 27/06/2023  
Qualité :  
PRESIDENT